APPEL À CANDIDATURES POUR UNE FORMATION DE JOURNALISTES

"L'INTERDICTION ABSOLUE DE LA TORTURE – PARTICIPATION À UNE SESSION DU COMITE CONTRE LA TORTURE"

L'Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT) et GMEDIA organisent du **6 au 13 novembre 2013** à Genève (Suisse) un atelier de formation sur l'interdiction absolue de la torture à destination de journalistes du **Burkina Faso** et du **Kirghizistan**. L'atelier se tiendra en parallèle de la 51ème session du Comité contre la torture des Nations Unies pendant laquelle le Burkina Faso et le Kirghizistan seront examinés par les experts du Comité.

Principal objectif de l'atelier:

Cet atelier de 7 jours a pour objectif de former les journalistes sur les standards internationaux de lutte contre la torture, sur la Convention contre la torture et sur le fonctionnement du Comité contre la torture des Nations Unies.

Méthodologie de l'atelier:

Des débats et des discussions seront organisés en présence d'experts en droit de l'homme des Nations Unies, des médias et des organisations non-gouvernementales (ONG). Ces experts introduiront la doctrine, les conventions, les pratiques et les mécanismes de surveillance et mettront également en évidence le rôle crucial des médias en tant qu' « observateurs critiques ». Les journalistes auront également l'opportunité de participer aux sessions du Comité contre la torture relatives à leurs pays. Si cela est pertinent, les journalistes auront également la possibilité d'interviewer des représentants étatiques, d'ONG ou d'organisations internationales.

Résultats attendus:

1. Améliorer les connaissances des journalistes en matière de droits de l'homme, et plus particulièrement sur les standards internationaux de lutte contre la torture;
2. Développer les capacités d'investigation des journalistes en matière de violations des droits de l'homme;
3. Fournir des informations précises sur les mécanismes onusiens de protection des droits de l'homme avec un focus spécifique sur le Comité contre la torture et les mécanismes relatifs au Protocole additionnel à la Convention contre la torture;
4. Permettre aux journalistes de suivre les discussions au Comité contre la torture;
5. Soutenir les journalistes en tant qu'acteurs clés de la société civile.

Processus de sélection:

Le nombre de participants à l'atelier étant limité, GMEDIA et l'OMCT ont établi quelques critères de sélection :

- Les journalistes doivent avoir **une bonne connaissance de l'anglais** (**au minimum une bonne connaissance passive de l'anglais**);
- Les journalistes doivent prouver leur **statut « actif » de journaliste** et être en possession d'une carte de presse.

Dans le processus de sélection, un équilibre entre les participants est pris en compte en termes de genre et de types de média (presse écrite, radio, télévision, internet, etc.).

Informations pratiques:

Les frais de participation des journalistes sélectionnés seront pris en charge par les organisateurs.

GMEDIA et l'OMCT faciliteront l'obtention du visa pour la Suisse par la délivrance d'une lettre d'invitation.

Inscription

Si vous êtes intéressé-es par cet atelier de formation, veuillez envoyer votre CV, une lettre de motivation et le formulaire ci-joint au plus tard le **10 octobre 2013** à Mme Francesca Piccin : fpiccin@gmediacenter.net

Personne de contact:

Pour de plus amples informations et/ou des questions, veuillez contacter Mme Francesca Piccin: fpiccin@gmediacenter.net